

**1 – Etude sur l'élaboration d'un schéma directeur des eaux pluviales – Opération 3513**

A l'unanimité, le Conseil Municipal, autorise la signature de la convention avec l'UNIMA, pour l'étude du schéma directeur des eaux pluviales.

**2 – Convention pour mission de réalisation de dossier d'ouvrage issu d'une inspection détaillée sur huit ouvrages d'art avec le syndicat mixte départemental de la voirie des communes de Charente-Maritime**

A l'unanimité, le Conseil Municipal, autorise la signature de la convention avec le syndicat départemental de la voirie pour la mission d'inspection sur huit ouvrages d'art.

**3 – Convention de participation financière de la Région Nouvelle-Aquitaine à la mise en place d'accompagnateurs dans les transports scolaires pour les élèves de maternelle**

A l'unanimité, le Conseil Municipal, accepte le principe de la participation financière de la Région pour la mise en place d'accompagnateurs dans les transports scolaires

**4 – Avenant n°1 au bail entre la Commune de Saint Georges du Bois et la Société Tdf**

A l'unanimité, le Conseil Municipal, accepte l'avenant n°1 au bail entre la Commune et la société TDF.

**5- Tarifs des locations de salles municipales**

A l'unanimité, le conseil municipal, décide d'augmenter de 1.5 % les tarifs de locations des salles pour les personnes extérieures à la commune

<b>1 Habitants de la Commune</b>	<b>Week-End</b>	<b>Journée</b>
Salle Saint Georges	232 €	162 €
Salle Saint Georges + cuisine	318 €	232 €
Salle du Dragon	139 €	121 €
Salle de l'Ecole des Garçons		113 €
<b>2 Extérieurs Commune</b>	<b>Week-End</b>	<b>Journée</b>
Salle Saint Georges	440 €	305 €
Salle Saint Georges + cuisine	545 €	425 €
Salle du Dragon	255 €	220 €
Salle de l'Ecole des Garçons		155 €
<b>3 Location Horaire</b>		
Activités Communales	13 €	
Activités Hors Commune	22 €	
+ Forfait nettoyage	52 €	

**6 – Vente d’une parcelle au lotissement « Le Georgipolitaïn » - AB 581 – 396 Rue de la Métairie**

Le conseil municipal, à l’unanimité, autorise la vente dans le lotissement communal de la parcelle AB 581 pour une superficie de 437 m<sup>2</sup> pour un prix ttc de 40641 €

**7 – Vente d’une parcelle au lotissement « Le Georgipolitaïn » - AB 588 – 137 Rue de la Closerie**

Le Conseil Municipal, à l’unanimité, autorise la vente dans le lotissement communal de la parcelle AB 588 pour une superficie de 497 m<sup>2</sup> pour un prix de ttc 46 221 €.

**8 - Avenant n°1 – Convention pour la réalisation d’une étude hydraulique concernant la rue de la mare avec le syndicat mixte départemental de la voirie des communes de Charente-Maritime**

A l’unanimité, le Conseil Municipal, autorise la signature de l’avenant n°1 relatif à l’étude hydraulique de la rue de la mare pour un montant de 2485 € ht.

**9 – Socle numérique Ecole Élémentaire – Convention de partenariat avec le Ministère de l’Education Nationale**

A l’unanimité, le Conseil Municipal, autorise la signature de la convention relative au socle numérique avec le ministère de l’éducation nationale.

**10 - Convention avec le CDG 17 – Dispositif de signalement des actes de violences, de discrimination, de harcèlement et d’agissements sexistes.**

A l’unanimité, le Conseil Municipal, décide de conventionner avec le Centre de Gestion pour la mise en place du dispositif de signalement des actes de violences, de discrimination, de harcèlement et d’agissements sexistes.

**Décisions du Maire :**

06/2021 – Acceptation des indemnités de sinistre subi par le véhicule Renault Master d’un montant de 1398.54 €

07/2021 – Renonciation aux Droits de Prémption Urbain

08/2021 – Acceptation des indemnités de sinistre subi par le véhicule Renault Master d’un montant de 817.34 €

09/2021 – Acceptation des indemnités de sinistre subi par le local chasse

10/2021 – Renonciation aux Droits de Prémption Urbain d’un montant de 5 198.83 €

**Informations** : Fixation du taux de base de l’indemnité représentative de logement des instituteurs pour 2021

Affiché le 27 septembre 2021

Le Maire,

Jean GORIOUX

